

Check-list dossier locataire

Les vérifications à faire avant de signer le bail.

LE DOSSIER

- Pièce d'identité valide
- Situation professionnelle cohérente avec les revenus déclarés
- Revenus suffisants (ratio loyer/revenus vérifié)
- Avis d'imposition vérifié via DVERIT
- Documents originaux consultés lors de la visite
- Existence de l'entreprise vérifiée (Pappers, Google)
- Chronologie des documents cohérente

LE GARANT (SI APPLICABLE)

- Mêmes documents que le locataire, pas plus
- Revenus représentant au moins 3 à 4 fois le loyer
- Situation professionnelle stable

LA PROTECTION

- GLI ou garant choisi - pas les deux (sauf étudiant/apprenti)
- Si GLI : délais de déclaration connus et notes
- Dépôt de garantie dans les plafonds légaux (1 mois vide, 2 mois meuble)

LE LOGEMENT

- Bail conforme
- État des lieux préparé
- Assurance habitation demandée au locataire